

MON PERE ALCOOLIQUE

Par Profil supprimé Postée le 23/11/2012 21:35

Bonsoir,

je me permet de vous ecrire ce message car voila que mon pere boit du matin au soir ... Il y a 12 ans il a rencontrer une fille qui elle aussi buvait et boit toujours mais beaucoup moins que lui par contre elle ce dis amoureuse de lui un jour et un autre jour c'est degage je t'aime plus elle appelle la police pour quil sorte de chez elle et quand elle a besoin sait trouver mon pere !!! et comme je dis a mon pere trop bon trop con ,il n'arrive pas a ce defaire de cette fille qui n'en na rien a faire de lui juste par interet :!!!

actuellement il vit chea sa mere mais a l'heure d'aujourd'hui ses freres et soeurs sont contre lui ,et veulent kil parte de la maison de sa mere il touche le chomage encore pour quelques mois apres sa sera le rsail m'appelle regulierement ,j'essaye de lui parler de lui ouvrir les yeux mais sans facons il me dis oui je sais tu as raison mais sans resultat !! depuis maintenat 3 ans il suit des cures ,des sevrages ils sort au bout d'un mois et arrive a tenir 1 mois et apres c repartit ,il a ete suivit par une alcoolique par un psychologue qui lui a donner un traitement sa a durer 2/3mois et rebelotte ,il a ete dans un centre pour une cure ,ou il fesait du sport et allait dans un groupe pour parler mais parler ne l'interesse pas il ne veut pas parler ,sa mere ne veut plus le garder a la maison et des qu'il y a sa soeur ou un de ses freres c la guerre a lamaison il le menace et lui dise qu'il fe chier sa mere, kil n'arrete pas de boire ect ils ont ete jusqu'a appeller la police pour kil parte de chez sa mere ,je ne comprend pas ... ma grand mere me disait il a besoin d'aide je ne peux pas le laisser ,il ne faut pas lui montrer qu'on le repousse et la c'est autre enfin font la loi et elle ne bouge pas !!!
il ne trouve pas de logement rien ,je cherches a pouvoir l'aider pour qu'il puisse s'en sortir je ne veux pas le lacher !!!!il m'a appris aujourd'hui qu'il va aller 15 jours en sevrage a hyeres un truc comme sa !!!

merci de m'avoir ecouter et si vous pouvez m'eclairer sur 2/3 choses ???

merci a vous

Mise en ligne le 27/11/2012

Bonjour,

Aider un proche qui a un problème d'alcool n'est pas facile, et il est important dans ce type de situation de réellement identifier ce que l'on met derrière le terme "aide".

Le fait que votre père arrête de boire ne pourra malheureusement pas venir que de vous, quelle que soit la conduite que vous pouvez tenir face à ce problème. Aider un proche peut passer à travers un soutien, un non jugement, le partage d'une relation où le sujet de l'alcool n'occupe pas une place centrale, où de bons moments arrivent à être partagés, etc. Tout ceci, par exemple, peut contribuer au mieux être de votre père, et ainsi l'aider dans sa décision d'arrêt de boire.

Prendre le temps de la réflexion sur la manière dont vous pouvez essayer d'aider votre père est primordial. Il existe pour cela des lieux où des professionnels spécialisés sur la dépendance à l'alcool peuvent vous soutenir et vous conseiller. Les entretiens y sont gratuits et confidentiels, et vous trouverez leurs coordonnées ci-dessous.

Vous avez aussi la possibilité d'aborder ce sujet avec nos écoutants au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 31 - CSAPA

21 boulevard Silvio Trentin
31200 TOULOUSE

Tél : 05 61 62 14 26

Accueil du public : Lundi et Mardi : 9h à 13h - 14h à 19h - Mercredi 9h à 13h - Jeudi de 9h à 13h - 14h à 18h00 - Vendredi de 11h à 13h - 14h à 19h

COVID -19 : Sur rendez-vous, en présentiel avec respect des gestes barrières.

Voir la fiche détaillée

